



Nature & Progrès Belgique **Consomm'acteur** Valériane n°93

Choisir un bois labellisé FSC, c'est respecter la planète, les forêts et tous ceux qui y habitent...

La digue d'Ostende, vous connaissez ? Et les dunes de Wenduine ? Ces deux sites ont été récemment aménagés avec de l'Azobé, une essence tropicale, marqué du sceau du FSC. Le « Forest Steward Council » a été créé en 1993 par une poignée de pionniers issus d'organisations non-gouvernementales, mais aussi de mouvements sociaux, de propriétaires forestiers et d'acteurs de la filière bois. Tous ont décidé, ensemble, dans la foulée du Sommet de la Terre à Rio, de tenter de promouvoir une meilleure gestion des forêts. Leur objectif : faire en sorte que l'exploitation de la ressource forestière ne soit plus synonyme de massacre, d'éviction ou de paupérisation de ses habitants : les Hommes, bien sûr, mais aussi les animaux, les arbres, les plantes...

Quel bilan tirer aujourd'hui ? Chaque année, près de treize millions d'hectares de forêts continuent de disparaître de la surface de la terre, principalement dans les régions tropicales. Mais des pratiques alternatives ont vu le jour ; elles ne cessent de se multiplier et de faire des émules. Près de cinq millions d'hectares sont d'ores et déjà certifiés dans l'énorme bassin forestier du Congo. Chez Nature & Progrès, nous préconisons de préférer le bois FSC au bois non labellisé chaque fois que c'est possible. Tout n'y est pas parfait, comme nous vous invitons à le découvrir dans ce numéro de Valériane et dans les suivants. Mais les efforts sont réels et, sous le regard acéré de diverses ONG parties prenantes ou extérieures au FSC international, des milliers d'acteurs tendent à améliorer leurs pratiques sous la bannière du label et à mieux concilier les activités humaines avec l'exploitation de la ressource ligneuse.

En Belgique comme ailleurs, les consommateurs ont une responsabilité importante dans l'orientation prise par les marchés. Actives dans le secteur du bois ou du papier, six cents entreprises belges sont déjà

certifiées FSC et 6 % du bois vendu dans le pays porte ce label (15 % si l'on tient compte des autres labels)'. C'est bien, mais c'est encore très peu au regard de nos voisins. Ainsi, en Grande-Bretagne, grâce aux commandes publiques, 83 % du marché du bois est actuellement labellisé « durable » au sens large et, aux Pays-Bas, 33 %. L'objectif du gouvernement fédéral, chez nous, est d'atteindre 35 % de bois labellisé durable à l'horizon 2018. Il y a du pain sur la planche...

Dans ce numéro de Valériane, nous vous proposons un reportage sur les lieux-mêmes de l'exploitation certifiée FSC, au cœur des forêts denses humides du Cameroun. Dans le numéro 94, nous donnerons la parole à Jean-Louis Doucet, responsable du Laboratoire de Foresterie des régions tropicales et subtropicales de Gembloux Agro-bio Tech (ULg), l'un des plus fins connaisseurs de l'écosystème forestier d'Afrique centrale. Dans Valériane n°95, enfin, nous verrons comment les forêts communautaires permettent aux populations locales africaines de bénéficier des revenus de l'exploitation forestière.

De plus en plus de consommateurs veulent acheter du bois « propre », issu de forêts exploitées dans le respect des bûcherons et de ses habitants : humains, animaux ou végétaux. Certifiée par des labels comme le FSC, ce type d'approche engrange, en Afrique, des résultats très encourageants. Mais loin de se décréter ou de se décider « d'en haut », l'exploitation forestière durable se conquiert pas à pas, par essais et erreurs et dans un contexte africain qui peut s'avérer difficile. Valériane vous propose de rencontrer, au cœur de la forêt dense humide tropicale du Cameroun, quelques-uns des acteurs clés de ce long processus : exploitants, médiateurs sociaux, Pygmées, gardes forestiers... Texte & photographies de Philippe Lamotte

« Où est l'arme ? Dites-moi où est l'arme, sinon... ! »

La tension est à fleur de peau. Engoncé dans son uniforme kaki, le chef de poste promène sa haute carrure dans le petit groupe d'hommes atterrés, contraints de rester en position assise sur le sol pourpre de la piste forestière. Dans sa main gauche, des douilles clinquantes, découvertes dans les poches de ces braconniers pris sur le fait. Dans sa paume droite, un mouchoir noirci qui éponge la sueur ruisselant sur son visage. C'est qu'il a couru, ce matin, André Narmayé ! Dès l'aube, des kilomètres et des kilomètres... Grâce à ses efforts, le piège s'est finalement refermé sur ses proies. La preuve : cet amas tantôt sanguinolent, tantôt boucané de carcasses, pattes, thorax, peaux, organes divers et têtes d'animaux d'où émergent — spectacle sinistre ! — les mains et les pieds noircis d'un chimpanzé récemment tué. Fameuse gibecière, qui sera bientôt confisquée !

Comment réprimer le braconnage ?

Le braconnage est une véritable plaie, dans cette région reculée du Cameroun, en pleine zone forestière tropicale. C'est un vrai défi quotidien pour les — maigres — services officiels de contrôle et, surtout, pour les exploitants forestiers. Car ceux-ci sont tenus de protéger les populations de mangoustes, céphalopes, chimpanzés, gorilles et autres antilopes s'ils veulent conserver leur sésame sur les marchés européens. Le nom de ce laissez-passer se résume en trois lettres : FSC. Traduction : « Forest Stewardship Council ». Soit une série de principes et critères économiques, écologiques et sociaux imaginés il y a une bonne dizaine d'années et qui, s'ils ne sont pas respectés, pourraient valoir aux sociétés forestières le retrait du petit label en forme d'arbre. Un coup dur, assurément. Car lorsqu'elles ont investi temps et argent dans le long processus de certification, ces sociétés labellisées — le bassin du Congo compte à ce jour cinq millions d'hectares FSC — peuvent difficilement faire marche arrière. Ce sont elles, en tout cas, qui ont le mieux résisté à la crise économique de 2008, dopées par les commandes des marchés publics. Aux Pays-Bas et, surtout, en Grande-Bretagne, les pouvoirs publics ne se fournissent plus qu'en bois garanti selon des standards écologiques.

Lutter contre le braconnage : la belle affaire pour des industriels du bois ! Ne sont-ils pas plus habitués à estimer la valeur des

arbres et à scruter la demande des marchés qu'à étudier les mœurs des chimpanzés ou de surveiller les aires d'alimentation des éléphants ? Pour *Pallisco*, une société forestière française établie depuis 1996 dans l'est du Cameroun — 350 000 hectares certifiés —, comme pour toutes les autres sociétés engagées dans le FSC, la contrainte du label aux trois lettres s'est déclinée en une série de mesures qui n'ont rien d'une

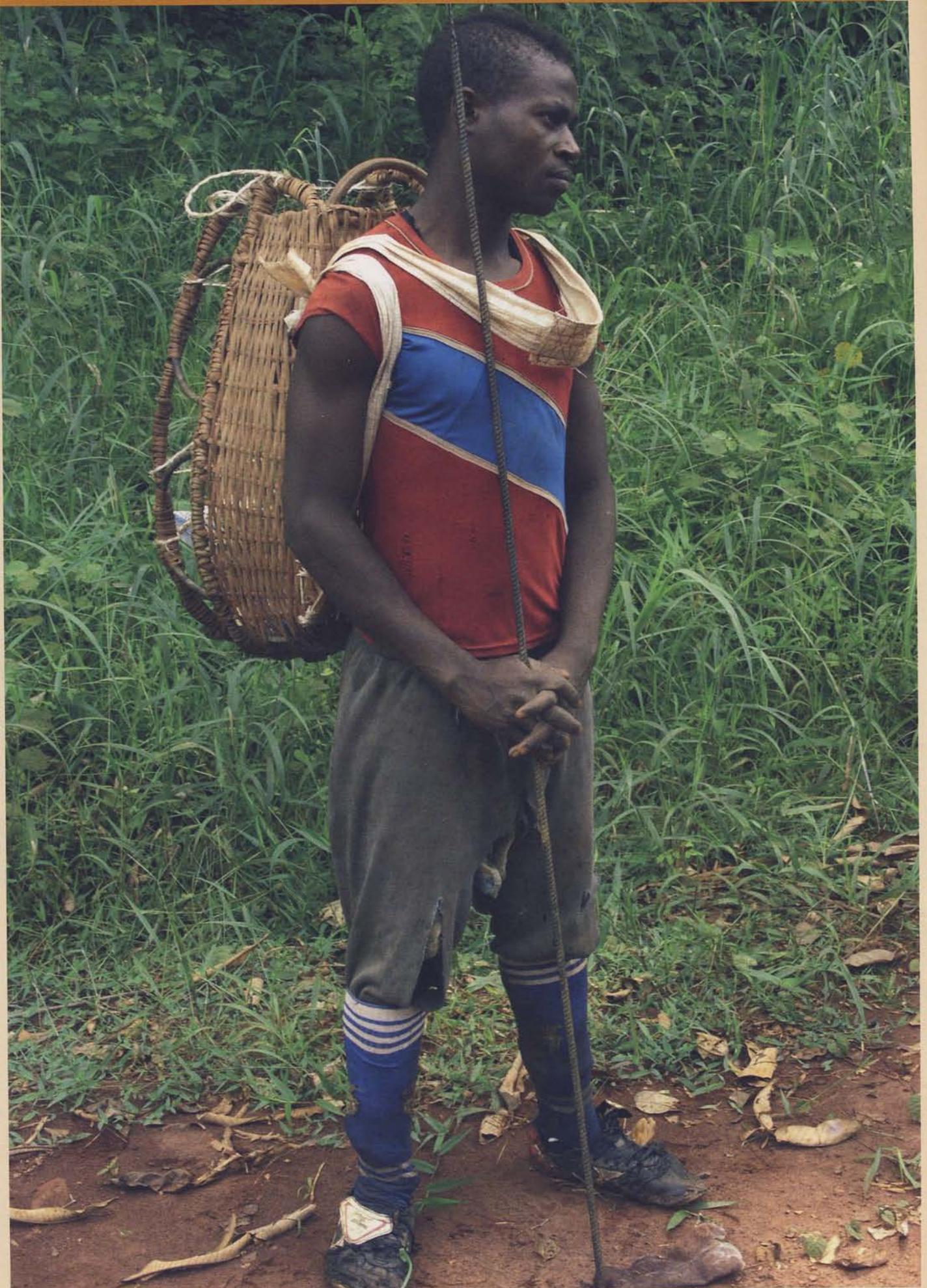
animales est l'un des problèmes nutritionnels les plus aigus. Il faut donc dissuader les ouvriers forestiers — bûcherons, débardeurs, conducteurs d'engins... — qui seraient tentés d'améliorer leur ordinaire en plaçant quelques collets dans la forêt. Il faut également s'assurer que les contrôles mis en place aux entrées des concessions ne sont pas contournés par les trafiquants de viande, que ce soit par un simple itiné-



sinécure : inventaires de faune et de flore confiés à des équipes de biologistes, traques aux campements de braconniers en forêt, débusquage de ceux-ci en collaboration avec les fonctionnaires du Ministère des forêts, etc. Et jusqu'à l'érection de talus de terre sur les pistes de débardage des grumes, dès l'abandon des parcelles de coupe, afin de rendre à nouveau la forêt inaccessible aux visiteurs intempestifs.

Pas facile, cette lutte contre le braconnage ! Car comment distinguer la vraie illégalité de la chasse coutumière qui, elle, autorise le prélèvement du gibier à des fins de consommation personnelle ? Cette tolérance pour les petits prélèvements est loin d'être anodine car, dans une région comme celle-ci, la consommation de protéines

raire alternatif clandestin ou... via quelques billets glissés dans la poche des gardes ! Chez *Pallisco*, en tout cas, on a trouvé la parade : c'est une société privée de gardiennage, dont le personnel fait l'objet d'une rotation régulière et d'un brassage ethnique — pour éviter les copinages — qui surveille chaque entrée et sortie des unités forestières d'aménagement (UFA). Leur tâche : fouiller camions et piétons à chaque franchissement de barrière. A l'Observatoire indépendant au suivi et au contrôle des infractions forestières au Cameroun, basé à Yaoundé², on tique devant cette formule de répression « semi-privée » du braconnage. Mais comment faire autrement, lorsqu'on est exploitant et qu'on est pris en tenaille entre les exi-



gences du FSC et les défaillances de l'Etat, miné par le manque de moyens et la corruption ?

Une corruption galopante

Dans son minuscule bureau de Lomié (Département du Haut Nyong) criblé d'affiches sur la lutte contre le braconnage et la corruption, le chef de poste Léon Mtapié Djouedjeu pousse un profond soupir. Son



rêve d'ingénieur des eaux et forêts est consigné dans le manuel de service qu'il glisse, un peu timidement, sous les yeux de ses visiteurs. S'y alignent, noir sur blanc, les nouvelles missions de contrôle assignées à son office. C'est à lui et son équipe, en effet, que reviennent les tâches de surveillance administrative et physique dans tous les territoires aux alentours : concessions forestières, forêts communales, forêts communautaires, etc. Mais quelle équipe, au juste ? L'homme est seul, désespérément seul, pour contrôler un territoire de treize mille kilomètres carrés, soit pas loin de la moitié du territoire belge ! C'est tout juste s'il peut compter sur un groupe de « stagiaires » : des collaborateurs permanents et... non rémunérés. Son véhicule

professionnel ? Une moto, régulièrement en panne. Il n'a donc d'autre choix que de quémander aux exploitants – ceux-là même qu'il est censé contrôler – de mettre un véhicule à sa disposition pour ses missions... Résultat : il ne peut que rarement mettre le pied dans l'une des forêts communautaires de son département. C'est pourtant là, notamment, que se réalise une bonne partie du trafic de bois.

La corruption est régulièrement dénoncée comme la plaie numéro 1 du Cameroun par les organismes et les observateurs internationaux. « *Transparency International* – l'ONG la plus vigilante dans ce domaine – a plébiscité trois fois le Cameroun comme champion du monde de la corruption lors des dix dernières années », rappelle Jean Nke Ndih³, chercheur au Centre d'études environnementales et sociales de l'Université de Yaoundé 1. « Un très bon indicateur sur les questions liées à la forêt... ». Ce phénomène va de pair avec la pauvreté, particulièrement marquée dans l'est, là où subsistent – et de loin – les plus grandes étendues de forêts du pays. Un Camerounais sur deux survit aujourd'hui avec moins de deux dollars par jour et le pays est classé en 144^e position sur 177 dans l'indice de développement humain des Nations-Unies. Un sort peu enviable.

Une législation prise en modèle

Dès le début des années nonante, poussé dans le dos par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), le pays s'est lancé dans une grande réforme de sa législation forestière : rotations de coupes étalées sur trente ans, arrêt des déplacements forcés de populations parmi les ethnies forestières – Pygmée notamment –, remplacement du gré à gré par les appels d'offres pour l'attribution des concessions, création du statut de « forêts communautaires » gérées par les villageois eux-mêmes, etc. Autant de bonnes résolutions qui avaient pour ambition d'assurer une plus juste distribution de la manne forestière à l'ensemble de la population et, de là, de mieux lutter contre la pauvreté.

Las ! Dix à quinze ans plus tard, et malgré l'entrée en vigueur de plusieurs vagues de réformes, le bilan reste très mitigé. En 2006 déjà, des chercheurs européens avaient fait un constat sans appel : chaque année, 540.000 mètres cubes de bois quittent la forêt camerounaise sans aucun contrôle ni suivi par l'État : le quart de la production nationale ! Dans les quatre années qui ont

suivi, une mission de surveillance de la gouvernance, cofinancée par la Commission européenne, n'a pas abouti à des conclusions plus enthousiasmantes. Si l'illégalité à nettement régressé au sein des concessions forestières attribuées aux sociétés étrangères et si les plans d'aménagement ont tendance à devenir la norme – un « plus » incontestable –, le reste des activités menées en forêt semble s'opérer dans la plus grande anarchie : blanchiment de bois dans les forêts communautaires, absence de contrôles aux points névralgiques du transport, corruption et interventionnisme de la hiérarchie administrative et politique, inefficacité de la *Brigade nationale de contrôle* (BNS), défaillances dans la chaîne de traçabilité, fraudes fiscales généralisées, amendes rarement payées... Une véritable litanie, dénoncée dans les rapports de l'*Observatoire des infractions forestières*.

Mais, parmi les effets les plus regrettables de ce tableau officiel, on trouve l'inefficacité de l'aide au développement. L'argent, en effet, n'arrive qu'au compte-gouttes dans les villages et les communautés locales. Or ceux-ci sont censés bénéficier de la moitié de la taxe forestière camerounaise – dont 10 % sont versés directement aux communautés – via un système de redistribution imaginé lors de la réforme du code forestier. « Au Cameroun, le cadre législatif est excellent mais pas grand monde ne s'inquiète de savoir s'il est respecté ou non... », résume, lapidaire, Marie Mbolo, chef d'équipe à l'Observatoire.

Les aléas du développement

Le choc est frontal, sans issue. Heurtée de plein fouet par le grumier lancé à toute vitesse sur la piste vers Makalaya, la chèvre s'envole puis retombe mollement sur la route, tuée sur le coup. À ses côtés, secoués par des spasmes violents, deux autres animaux ensanglantés hurlent à la mort tandis que le reste du troupeau se disperse dans le village. Dans le véhicule tout terrain qui suit le transporteur, Jérôme Laporte, l'un des cadres de *Pallisco*, laisse exploser sa colère. « Inacceptable ! Inadmissible ». Sommé de s'arrêter illico, le chauffeur du camion tente piteusement de se justifier et, sans scrupule, renseigne à son supérieur un faux numéro de camion. Culotté ! Sa mise à pied s'annonce longue et sévère.

Scène de la vie ordinaire au fin fond des forêts camerounaises ? Pas si vite. Chez

Pallisco comme chez les autres sociétés engagées dans le FSC, on sait que ce genre d'incident peut s'avérer catastrophique s'il devait se multiplier. Les populations villageoises, le long des routes et des pistes forestières, ne manquent pas d'exiger des « compensations » pour les dommages créés à leurs troupeaux par la circulation des camions. De tels incidents risquent surtout d'entacher l'image des sociétés qui, outre leurs efforts de surveillance de la ressource en bois, rivalisent d'imagination pour améliorer leur acceptation parmi les communautés bantoues et pygmées et pour contribuer au développement de celles-ci : une exigence fondamentale de la certification FSC. Chaque année, en effet, les auditeurs indépendants mandatés par le FSC épluchent tous les rapports officiels, bien au-delà de la stricte comptabilité de l'entreprise. Le moindre incident lié à l'exploitation doit être consigné, répertorié et rectifié. Les « actions correctives », sortes de sanctions imposées par ces auditeurs, réclament parfois des déploiements insoupçonnés de moyens chez les « fautifs ».

« La présence des exploitants forestiers est parfois mal ressentie par les populations locales, explique Laure Mbadi, médiatrice chez *Pallisco*. Elles ont parfois du mal à comprendre que, sans les activités d'exploitation, Mindourou – la petite ville où est implantée *Pallisco* – n'aurait pas son niveau de développement actuel ». De fait, à un jet de pierre de la scierie de l'entreprise française, des centaines de familles bénéficient d'un logement en briques, avec douches et latrines individuelles, de même que d'un système bien rôdé d'évacuation des ordures et des eaux usées. Un grand classique, ce village ouvrier privilégié, implanté sur le site même d'exploitation ? Peut-être. Sauf que l'activité sociale de la société française ne s'arrête pas là. Installé à deux pas, un économat vend aux travailleurs et à leurs familles de la viande et du poisson importés à grands frais de Yaoundé, la capitale du pays. Principe de base : ce qu'on achète facilement – et pas cher ! – on ne le braconne pas ! Chaque année, septante à quatre-vingt tonnes sont ainsi fournies aux familles d'abatteurs et de débardeurs : autant de viande de brousse sauvée du braconnage. Cette cargaison de protéines, congelée, est régulièrement véhiculée au cœur de la forêt et jusqu'aux campements temporaires installés pour les familles à deux cents kilomètres de

la ville de Mindourou. Un véritable luxe, inimaginable ailleurs, mais qui n'est pas le seul. Le site de *Pallisco* compte également une infirmerie de cinq personnes, munie d'un laboratoire d'analyses médicales, d'une salle d'accouchement, d'une garde jour et nuit et d'un accès gratuit aux médicaments...

Protéger les sites sacrés des Pygmées

Mais l'apport le plus spécifique du FSC, c'est le « social externe ». Avec sa collègue médiatrice, Laure Mbadi arpente sans relâche les cent dix villages installés en périphérie des unités forestières d'aménagement (UFA) de *Pallisco*. L'objectif de l'équipe est double. Primo, désamorcer les conflits liés à l'exploitation du bois, en préservant les sites sacrés et en gérant les impacts négatifs du transport. Secundo, répondre aux besoins des communautés villageoises. « Nous aidons les communautés locales à formuler leurs besoins et leurs demandes en matière de développement : points d'eau potable, salles de classe, maisons de santé, matériel agricole, etc. Tout manque par ici ! Et, dans certaines zones, le choléra sévit toujours... Nous essayons d'insuffler une dynamique participative, fondée sur les besoins collectifs et non ceux du chef de village ou d'un groupe particulier d'individus », explique la jeune sociologue, formée à l'université de Yaoundé. En 2011, *Pallisco* aura dépensé près de 25 millions de francs CFA – soit près de 40.000 euros – dans ce type d'actions qui, loin de bénéficier seulement aux ouvriers et à leurs familles, s'étendent à des milliers de familles disséminées en forêt.

Efficace ? « La plupart des projets de santé ou d'enseignement arrivent à de bons résultats, explique Laure. Mais rien ne sert d'ériger une classe d'école ou une case de santé si, deux ans, plus tard, l'enseignant ou l'infirmier ne peut plus être payé. Il faut donc, à tout prix, une garantie de pérennité. C'est la raison pour laquelle nous prenons soin de travailler en concertation avec les responsables des communes. Le plus difficile, toutefois, survient lorsqu'un projet génère des revenus qu'il faut partager équitablement, par exemple ceux issus de la culture de cacaoiers ou de palmiers à huile. Il arrive également que des villages entiers exigent soudain de se faire payer pour le déchargement d'un camion, l'entretien d'un champ ou le comblement d'un fossé après la pose d'une conduite d'eau, alors que tout le

matériel leur est fourni gracieusement et en réponse à leur propre demande. Là, nous avons des difficultés... »

Dans l'équipe de médiateurs, on s'interroge sur les raisons profondes de tels blocages. Le poids historique de l'assistanat, nourri par la présence massive d'ONG dans la région ? Le manque d'expérience des communautés pygmées et bantoues dans la gestion collégiale des revenus ? L'influence indirecte des « élites » de ces villages, souvent parties s'installer en ville ou dans la capitale ? « Faire simultanément du développement et de l'exploitation est très difficile, commente-t-on sévèrement à l'*Observatoire indépendant des forêts*, à Yaoundé. Il s'agit de deux métiers différents ». Fort bien mais, ici aussi, comme dans le domaine environnemental, quelles sont les alternatives pour l'exploitant « durable » de la forêt, écartelé entre les exigences très pointues des certificateurs FSC et la difficulté de l'État à assumer ses missions de lutte contre la pauvreté ?

Un brin dépitée, Laure se rassure sur l'efficacité de son travail. « Il y a tellement de sociétés qui se contentent de régler les problèmes sociaux avec de l'argent. Un problème lié à l'exploitation survient ? On sort les billets ! Ou on achète le silence des gens... Et les camions peuvent continuer à traverser les villages sans que personne ne s'inquiète de leurs conditions de vie. Vous appelez cela un partage équitable du revenu forestier, vous ?... »

D'une façon générale, les efforts des médiatrices s'avèrent payants. L'époque des blocages de pistes par les villageois mécontents de l'exploitation des arbres semble lointaine. « Ces trois dernières années, nous n'avons connu qu'une seule incident de ce genre. Lorsqu'un conflit se prépare entre l'entreprise et les communautés, nous le sentons venir, nous en voyons les prémices. Et, grâce au dialogue, il est rapidement désamorcé ». Il y a quelques semaines, un nouveau médiateur a été engagé : un Pygmée, pour encore améliorer le contact avec les habitants de la forêt... ●

Notes

- 1/. Pour un achat « sûr » de bois certifié, consulter www.fsc.be et www.jecherchedufsc.be.
- 2/. Consulter www.oicameroun.org.
- 3/. « Déforestation : causes, acteurs et enjeux », Centre Tricontinental, septembre 2008.